

# MONS ENQUETE PUBLIQUE

Réf. : PU 2020/2741

## ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de permis unique introduite par **S.A. COMET TRAITEMENTS**, ayant son siège social Rivage de Boubier 25 à 6200 CHATELET, en vue d'obtenir l'autorisation de construire et d'exploiter une usine pilote industrielle de tri automatisé et robotisé de déchets métalliques en mélange (en l'occurrence des morceaux de métaux) sis **rue des Fabriques 24 à 7034 Obourg** (*Parcelles cadastrées : Mons 10ème Division, Section C, n°s 398G et 398F*).

Personne à contacter : Monsieur LEWIS Grégory – tél. : 0498/63.44.55

**Le dossier peut être consulté à l'administration communale  
Service environnement rue du Miroir 16-18 a, b à 7000 Mons, à partir du :**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Le 05/10/2020	Le 12/10/2020	Rue du Miroir, 18 à MONS Le 27/10/2020 à 9h	Ad. Communale de et à Mons - Grand'Place, 22 et/ou environnement@ville.mons.be

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance du public que le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie sont l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande, conformément à l'article 81 § 2 alinéa 3 du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement modifié par l'article 110 du décret-programme du 03/02/2005. La demande rentre sous le champ d'application de l'article D.IV.22, 6° du CODT (projet dans le périmètre du site à réaménager cimenteries CBR, zoning industriel avec périmètre de reconnaissance économique).

L'enquête publique relative à un établissement de catégorie C est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1<sup>er</sup> du code de l'environnement.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture d'enquête, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h, ainsi que le mardi jusqu'à 20 heures.

**!!!ATTENTION !!! Prendre rendez-vous 24 heures avant au 065/40.55.87**

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès des Fonctionnaires technique et délégué du Service Public de Wallonie, Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS (Tél. : 065/32.80.11) ou auprès du demandeur.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A MONS, le 02/10/2020



Pour le bourgmestre,  
Nicolas MARTIN,

(s)Maxime POURTOIS  
Echevin en charge de l'Urbanisme,  
des Régies et du Stationnement.